

Compte-rendu des réunions des 13 et 20 avril 2010

Réunion du 13 avril 2010 :

23 randonneurs présents et 5 randonneurs représentés

Après présentation des avantages et des inconvénients d'être membre d'une association multi-activité telle que l'ASL, un débat s'instaure.

A la majorité des membres présents ou représentés il ressort un avis favorable à la création d'une association de randonnée pédestre autonome.

Un nom est retenu : ST PRYVE RANDO dont le siège sera à la Mairie de ST PRYVE ST MESMIN.

Cette association adhèrera à la FF Randonnée. Chaque inscrit sera licencié auprès de la Fédération.

Elle participera également à la structure associative OBC (ORLEANS-BEAUGENCY-CLERY) pour l'organisation de la marche désormais dénommée DEFI LOIRE 45 qui se déroule au mois d'octobre.

Compte-tenu de l'heure, une nouvelle date de réunion est programmée pour poursuivre.

Réunion du 20 avril 2010 :

ASSEMBLE GENERALE CONSTITUTIVE

27 randonneurs présents

Statuts

Il est fait une présentation du projet des statuts de l'Association ST PRYVE RANDO. Après discussion et échanges de vues, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté sur une base de 50 adhérents. Afin d'arriver à un équilibre sans subvention la première année, il est proposé un montant de **cotisation de 8 € / an** comprenant 0,50 € couvrant l'assurance responsabilité civile (licence en sus).

A la majorité des présents, ce montant de cotisation est adopté.

L'activité de ST PRYVE RANDO débutera au 1er septembre 2010. Le 1er exercice aura donc une durée de 16 mois, soit du 1er septembre 2010 au 31 décembre 2011.

Conseil d'administration

Les candidatures sont sollicitées en vue de constituer le Conseil d'administration composé de six membres au minimum élus par l'assemblée générale au scrutin majoritaire simple des membres présents ou représentés conformément à l'article 9 des statuts

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres.
Le vote s'est exprimé et ont été élus à l'unanimité des voix :

Sylviane CADEL
Marie-Anne CANIVET
Daniel CORJON
Christian DUC
Maurice FRADOT
Claude JEANDIDIER
Monique LAUDAT
Jean MILLY
Claude PAUTIGNY
Sabine PAYEN

Divers

En fin de réunion afin de pourvoir aux premières dépenses, il est proposé aux membres présents de régler d'ores et déjà leur cotisation. Un reçu sera adressé. Le montant de la licence sera à régler au mois de septembre 2010.

ST PRYVE RANDO sera présent au FORUM des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, chacun quitte la séance laissant le Conseil d'administration se réunir.